



SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 9 NOVEMBRE 2022 À 13 H 30

Projet d'ordre du jour

- 1. Bienvenue par monsieur le préfet, constatation du quorum et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Procès-verbaux**
 - 3.1. Suivi des résolutions du comité administratif (Document 3.1)
 - 3.2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2022 : adoption (Document 3.2)
- 4. Présentation des organismes et individus**
- 5. Administration générale**
 - 5.1. Gestion financière et administrative
 - 5.1.1. Liste des paiements en fonction du règlement décrétant les règles de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire (Document 5.1.1)
 - 5.1.2. Dépôt du rapport du directeur général et greffier-trésorier par monsieur Guy-Lin Beaudoin (Document 5.1.2)
 - 5.1.3. Détail des factures de la petite caisse au montant total de 622,30 \$: dépôt (Document 5.1.3)
 - 5.1.4. Remboursement des dépenses des employés de la MRC : autorisation (Document 5.1.4)
 - 5.1.5. Frais d'inscription, de formation et d'adhésion
 - 5.1.5.1. Formation des membres de la direction et de l'équipe des communications sur les communications internes pour un montant de 4 000 \$ excluant les taxes : autorisation (Document 5.1.5.1)
 - 5.1.5.2. Inscription de madame Élise Phoenix et de monsieur Olivier Ferland aux webinaires Confér'Eau sur les changements au régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral de l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec du 17 et 24 novembre 2022 au coût total de 400 \$, taxes non incluses, pour les deux participants : autorisation (Document 5.1.5.2)
 - 5.1.5.3. Inscription de madame Élise Phoenix au 2e forum national sur les plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH) au centre des congrès de Québec les 21 et 22 février 2023 au coût de 225 \$: autorisation (Document 5.1.5.3)
 - 5.1.5.4. Inscription et participation de messieurs Patrick Bousez, préfet, et Guy-Lin Beaudoin, directeur général, au Forum municipal ayant pour thème Intégration des activités minières : acceptabilité sociale et cohabitation le 26 janvier 2023 à Gatineau ainsi que frais de déplacement et d'hébergement (inscription au forum gratuite) : autorisation (Document 5.1.5.4)
 - 5.1.5.5. Renouvellement d'adhésion pour l'année 2023 à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) au coût de 5 258,50 \$, taxes incluses : autorisation (Document 5.1.5.5)

5.2. Greffe et législation

- 5.2.1. Résolutions d'appui à la MRC de Vaudreuil-Soulanges - Demande au gouvernement de prendre en charge la rémunération des juges des cours municipales : dépôt (Document 5.2.1)
- 5.2.2. Résolution de la MRC de Thérèse-de-Blainville - Demande d'aide financière au Gouvernement du Québec en vue d'atténuer les impacts inflationnistes : dépôt (Document 5.2.2)
- 5.2.3. Résolution de la MRC de Papineau - Inventaire du patrimoine immobilier - Méthode de réalisation, consignation et de diffusion des données - Recommandation du conseil régional du patrimoine : dépôt (Document 5.2.3)
- 5.2.4. Résolution de la MRC de Papineau - Demande à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) afin d'obtenir des modèles de règlement de démolition et de règlement sur l'occupation et l'entretien (PL 69) – Recommandation du conseil régional du patrimoine (Document 5.2.4)
- 5.2.5. Résolution de la MRC d'Abitibi-Ouest - Article 59 - Demande à portée collective : dépôt (Document 5.2.5)
- 5.2.6. Réponse de l'Association canadienne des conducteurs automobiles concernant les véhicules électriques et hybrides et l'emplacement des interrupteurs de courant pour faciliter les opérations d'intervention d'urgence : dépôt (Document 5.2.6)
- 5.2.7. Résolution d'appui de la Ville de L'Île-Perrot - Mémoire sur le projet politique métropolitaine d'habitation : dépôt (Document 5.2.7)
- 5.2.8. Résolution de la MRC d'Antoine Labelle - Demande d'assouplissement des règles de la convention Accès entreprise Québec | MRC-CA-16267-09-22 : appui (Document 5.2.8)

5.3. Bâtiments

- 5.3.1. Installation d'une gouttière à l'entrée arrière du pôle civique de la MRC de Vaudreuil-Soulanges par la firme Les gouttières L. M. Landry au montant de 735 \$ plus les taxes applicables : autorisation (Document 5.3.1)
- 5.3.2. Octroi de contrat à la firme Limitless pour le lavage des fenêtres et des murs extérieurs aux entrées avant et arrière du pôle civique de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour l'année 2023 au montant de 5 250 \$, plus les taxes applicables : autorisation (Document 5.3.2)
- 5.3.3. Octroi de contrat d'entretien du groupe électrogène au Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges par la firme Le Groupe Faguy Inc. couvrant la période du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2025 au montant annuel de 1 120 \$, plus les taxes applicables : autorisation (Document 5.3.3)

6. Communication

7. Ressources humaines

- 7.1. Embauche de madame Vickie Ranger à titre d'agente de soutien en développement social selon la convention collective en vigueur : entérinement (Document 7.1)
- 7.2. Embauche de madame Caroline Savard à titre de conseillère en communication – profil relations publiques selon la convention collective en vigueur : entérinement (Document 7.2)
- 7.3. Octroi de contrat à durée indéterminée pour le poste de conseillère en communication responsable des relations avec le milieu à madame Catherine St-Amour, à compter du 7 novembre 2022 : autorisation (Document 7.3)

8. Sécurité

- 8.1. Sécurité publique
- 8.2. Sécurité incendie
- 8.3. Sécurité civile

9. Cour municipale

- 9.1. Octroi d'un contrat à Foisy Labrecque huissiers de justice Inc. pour les services professionnels d'un second bureau d'huissier de justice : autorisation (Document 9.1)

10. Environnement

10.1. Cours d'eau

- 10.1.1. Mandat à Yvon Bédard pour le piégeage de castors dans le ruisseau Blanc pour obstruction par barrages de castors sur le lot 2 398 818 à Très-Saint-Rédempteur au montant maximum de 1 000 \$ sans les taxes applicables : entérinement (Document 10.1.1)
- 10.1.2. Octroi de mandat au trappeur Gérald Trédemy pour le piégeage des castors dans la rivière Quinchien pour obstruction par barrages de castors sur les lots 3 899 921 et 4 160 722 à Vaudreuil-Dorion pour un montant maximum de 1000 \$, taxes non incluses : entérinement (Document 10.1.2)
- 10.1.3. Octroi de mandat au COBAVER-VS pour réaliser des relevés cicatriciels de la rivière Delisle dans le cadre du projet de cartographie des zones inondables au montant de 4 000 \$ toutes taxes incluses : autorisation (Document 10.1.3)
- 10.1.4. Service de nettoyage de l'équipement de protection individuel de l'équipe des cours d'eau par la compagnie Hérard et Fils Nettoyeurs Inc. pour un montant de 200 \$ pour novembre et décembre 2022 : autorisation (Document 10.1.4)

10.2. Matières résiduelles

10.3. Écocentres

- 10.3.1. Travaux de réparation de la porte d'accès de l'entrée des fournisseurs de l'écocentre à Vaudreuil-Dorion par Les Soudures J. I. M. Inc. pour un montant maximal de 3 700 \$ avant taxes : autorisation (Document 10.3.1)
- 10.3.2. Ajout de deux (2) jours d'ouverture dans le réseau des écocentres pendant la période des Fêtes, soit le 28 et 29 décembre 2022 de 9 h à 16 h, pour un montant maximal de 2 500 \$: autorisation (Document 10.3.2)
- 10.3.3. Achat, installation et réparation de l'affichage aux écocentres à Vaudreuil-Dorion, Saint-Zotique et Rigaud pour un montant maximal de 2 950 \$ avant taxes : autorisation (Document 10.3.3)
- 10.3.4. Achat de boîtes Go Zéro de Medsup Canada pour la récupération des masques de procédures dans le réseau des écocentres pour un montant de 4 200 \$, taxes incluses : autorisation (Document 10.3.4)

11. Aménagement et urbanisme

11.1. Aménagement, urbanisme et zonage

11.1.1. Avis de conformité

- 11.1.1.1. Ville de Vaudreuil-Dorion - Règlement numéro 1275-308 modifiant le Règlement de zonage numéro 1275 fin d'agrandir la zone P2-1009 à même la zone H3-1010 de façon à prévoir la classe d'usages « Espaces publics (P1) » et « Institutionnelle et administrative (P2) » dans la partie agrandie : autorisation (Document 11.1.1.1)

- 11.1.1.2. Ville d'Île-Cadieux - Règlement numéro 196-1 modifiant le Règlement de zonage numéro 196 afin de permettre l'aménagement d'un bureau à domicile à l'intérieur de certains bâtiments accessoires et prévoir les normes applicables à l'utilisation et à l'aménagement de ceux-ci et afin de modifier la définition d'une piscine afin de l'arrimer à celle prévue à la réglementation provinciale applicable en matière de sécurité dans les piscines résidentielles : approbation (Document 11.1.1.2)
- 11.1.1.3. Municipalité de Saint-Télesphore - Règlement numéro 282-10-22 modifiant le Règlement de zonage numéro 282 afin de revoir l'encadrement du cannabis et le Règlement numéro 282-11-22 modifiant le Règlement de zonage numéro 282 afin de revoir certaines dispositions concernant les bâtiments accessoires à l'habitation : autorisation (Document 11.1.1.3)
- 11.1.2. Octroi d'un contrat d'assistance professionnelle à madame Hélène Doyon pour les analyses de conformité et questionnements relatifs à la réglementation municipale pour un montant maximal de 25 000 \$ taxes incluses : autorisation (Document 11.1.2)
- 11.2. Schéma d'aménagement et de développement
- 11.3. Acquisition de l'œuvre d'art pour illustrer la page couverture du plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC de Vaudreuil-Soulanges d'un montant de 1 500 \$, taxes incluses : autorisation (Document 11.3)
- 11.4. Octroi d'un contrat de service à la firme Rousseau-Lefebvre pour le développement des critères et concept d'aménagement d'un lieu de reconnaissance en l'honneur de monsieur Raymond Malo sur le site du Parc du canal de Soulanges pour un montant de 3 200 \$, taxes en sus : autorisation (Document 11.4)

12. Développement

- 12.1. Promotion et développement économique
- 12.2. Développement social

13. Affaires nouvelles

14. Rapport des élus

15. Période de questions allouée aux citoyens

16. Clôture ou ajournement de la séance